

LE CONSEIL D'ENFANTS

École de Puygouzon
M. Bruyère Alexandre

« Moment privilégié où les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives sur des thématiques »

Créer un lien entre les enfants et la structure école dans laquelle ils évoluent.

Apprendre l'écoute et le respect notamment

ÉTAPES À SUIVRE

1- PROJET EXPLIQUÉ dans les classes À LA RENTRÉE :

Rôle du délégué , la gestion d'un groupe, la place du conseil, les actions concrètes à réaliser.

2.

ÉLECTION de 2 délégués
par classe.

3.

Les élèves au sein de chaque classe réfléchissent à des questions, problèmes ... et les soumettent aux délégués.

4.

Président de séance + secrétaire établissent
L'ORDRE DU JOUR et le transmettent aux classes.

5.

LE CONSEIL D'ENFANTS s'effectue dans une classe de CIII avec les élèves de la classe comme observateurs.

6.

LE COMPTE-RENDU est :
-rédigé sur 1h d'APC avec les différents membres du conseil
-distribué aux classes
-mis en ligne sur le site de l'école.



Nos délégués 2015/2016



Prise de parole d'un délégué



Utilisation d'un espace classe

L'USEP un partenaire clé dans notre école pour le débat



Vivre ensemble
RENCONTRE SPORTIVE



Un avenir pour tous

Le Débat associatif
un outil au service
du Vivre ensemble

Nos délégués sont également membres du comité directeur de notre association USEP d'école et participent avec les adultes aux débats pour faire avancer leur école.

**« La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général »
Charte de la laïcité - Octobre 2013.**

<http://www.u-s-e-p.org/projet-sportif-et-educatif/dynamique-associative/assemblee-d-enfants/les-outils/104-le-debat-pour-les-enfants>